



HAL
open science

Serviteurs ou esclaves ? l'énigme mamelouke élucidée

Olivier Bouquet

► **To cite this version:**

Olivier Bouquet. Serviteurs ou esclaves ? l'énigme mamelouke élucidée. *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2013. halshs-02136125

HAL Id: halshs-02136125

<https://shs.hal.science/halshs-02136125>

Submitted on 21 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SERVITEURS OU ESCLAVES ? L'ÉNIGME MAMELOUKE ÉLUCIDÉE

Olivier Bouquet

Belin | « *Revue d'histoire moderne et contemporaine* »

2013/1 n° 60-1 | pages 176 à 182

ISSN 0048-8003

ISBN 9782701181028

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2013-1-page-176.htm>

!Pour citer cet article :

Olivier Bouquet, « Serviteurs ou esclaves ? L'énigme mamelouke élucidée », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2013/1 (n° 60-1), p. 176-182.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Serviteurs ou esclaves ? L'énigme mamelouke élucidée

À propos de :

M'HAMED OUALDI,

Esclaves et maîtres. Les mamelouks des beys de Tunis du XVIII^e siècle aux années 1880,
Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 499 p., ISBN 978-2859446680

Olivier BOUQUET

Le titre de cet ouvrage remarquable reprend mot pour mot celui de la thèse dont il est issu, à une exception près : le terme d'esclaves vient remplacer celui de serviteurs pour caractériser les mamelouks. L'avantage est éditorial : il inscrit le livre au sein des études historiques (parues ces dernières années en grand nombre, mais d'un niveau très inégal) consacrées à la condition d'esclave. M'hamed Oualdi assume cette modification, sans omettre toutefois de prévenir son lecteur : le vocable d'esclave, « asséchant et réducteur » (p. 60), ne restitue pas la complexité de la condition mamelouke ; les hommes du bey n'étaient pas toujours achetés ; ils étaient « dépendants d'un maître plus qu'esclaves » (p. 50) ; en fin de période, ils avaient banni de leur correspondance « toute expression de sacrifice, d'abnégation pour le maître » (p. 271) ; et si un « don de soi » existait, il était précisément formulé selon une conception du service. C'est le terme de serviteurs que l'auteur emploie dans son enquête et c'est la notion de service du bey qui est la ligne directrice de l'ouvrage. S'il faut être précis sur le choix des termes, c'est que la catégorie historique étudiée est polysémique, mais elle renvoie surtout à une condition : la dépendance d'un étranger, perçu comme d'origine lointaine par la société environnante, vis-à-vis du bey.

C'est cette condition que l'auteur choisit de placer au cœur de ce qu'il appelle « l'énigme mamelouke » : pour bien comprendre pourquoi des serviteurs venus d'ailleurs étaient associés à l'exercice de l'autorité princière, il faut placer le regard au plus près de la relation de dépendance nouée avec un maître qui, fût-il lui-même « soldat du sultan », revendiquait le monopole de leur allégeance. L'historien a beau analyser, avec méthode et précision comme c'est le cas ici, des critères possibles d'identification du statut mamelouk (« extranéité »,

arrachement au milieu d'origine, adoption du nom, port de l'uniforme), il lui faut reconnaître, au terme de son enquête, qu'aucun d'entre eux n'a l'importance d'un phénomène aussi central dans la psychologie des individus que dans la mécanique des institutions : l'espoir d'un parcours ascensionnel au service du maître.

C'est la thématique principale d'un ouvrage riche et dense, qui en compte de nombreuses, toutes étayées à la lumière de données chiffrées et de textes issus de chroniques autant que de rapports consulaires ou de listes administratives tunisiennes. L'auteur reconstitue la formation et le devenir d'un corps entre le XVII^e et le début du XIX^e siècle, avant d'analyser son adaptation à une époque de changements et de réformes entre les années 1830 et les années 1880. Afin de mieux étayer ses propres propositions, il examine au scalpel plusieurs stéréotypes encore tenaces dans l'historiographie coloniale et post-coloniale. S'il admet qu'entre le début et la fin du XVIII^e siècle, les foyers de recrutement des mamelouks sont moins latins, davantage géorgiens ou grecs, il rappelle qu'un nombre non négligeable d'entre eux sont le produit de raids corsaires, de courants migratoires ou de rapt. Surtout, l'origine ne change rien à l'affaire : la protection du maître implique nécessairement la mise à distance des ascendances et le brouillage des origines, afin de mieux laisser place à une intimité quotidienne, ressort décisif de l'autorité du bey en son sérail, dans le reste du pays et face au sultan.

À rebours d'un topos forgé au milieu du XIX^e siècle, qui rabaisse les mamelouks à l'état de symbole et symptôme d'un manque de légitimité du pouvoir, ce livre montre qu'ils bénéficient à des degrés divers, selon qu'ils sont du sérail ou du vestibule (dichotomie affinée au cours du XVIII^e siècle), d'une proximité croissante avec le bey. Ils le doivent à la grande variété qui caractérise leurs fonctions et leurs rangs autant qu'à la non moins grande « malléabilité » (p. 63) de leurs statuts. Si, plus que toute autre catégorie sociopolitique, les mamelouks accompagnent les mutations du pouvoir dynastique, c'est qu'ils forment un corps certes restreint et hétérogène (cf. l'étude précise du prix d'achat, des degrés de gratification et niveaux de revenus), mais puissant et conscient de ses particularités. Ainsi les beys voient-ils dans leurs mamelouks des médiateurs de confiance indispensables lorsqu'il s'agit de consolider leurs positions face à l'autorité impériale. Le résultat en est également que les serviteurs de faible rang comme les dignitaires les plus influents participent pleinement des processus à l'œuvre à partir de la fin du XVIII^e siècle : dépersonnalisation du lien de dépendance, complexification des hiérarchies, symbiose entre intérêts publics et privés, et renforcement des leviers d'action de l'autorité beylicale, non seulement au sein du sérail, mais vis-à-vis des sujets de la province.

Contre le stéréotype qui dépeint le sérail comme un « monde à part, à côté ou au-dessus de la société » (p. 136), le livre décrypte des formes subtiles d'entrelacement qui placent les mamelouks, en dedans comme en dehors du Palais, au cœur des lieux de circulation des intérêts et des dépendances : « À l'air libre, [ils sont] soluble[s] dans la cité » (p. 146). Ils contribuent à la fusion de

deux pôles : les bases financières de la maison husaynide et les revenus tirés du pays. Partout, ils « servent et se servent » (p. 163), cumulant richesses foncières (liées ou détachées des patrimoines des beys) et relations de fidélité avec des autochtones et des étrangers. Au moyen de positions acquises et renforcées dans l'administration territoriale des caïdats, ils sont acteurs de l'appropriation du bey sur le pays et organisateurs de la « voracité matérielle » (p. 95) du gouvernement. Quelle que soit leur fortune (ou leur disgrâce), ils continuent de vivre « à l'ombre des beys » (p. 146) : les affranchissements, souvent consécutifs à des mariages avec des princesses ou au décès du bey, ne conduisent pas à la rupture du lien de dépendance ; dotés ou dépourvus de droits de transmettre un patrimoine, les mamelouks confirment leur attachement à la dynastie. Leurs maisons restent imprégnées de la présence souveraine ; elles reproduisent les styles et les goûts du sérail, vivent à son rythme.

Tout cela change à partir des années 1830. Un premier changement découle de la fin progressive de la traite des esclaves, une « onde de choc » (p. 215) qui conduit à un évidement de la base du sérail. La dynastie husaynide doit de moins en moins compter sur des recrues allogènes, asservies et converties, ce d'autant plus que les consuls des pays des rives nord de la Méditerranée, en position de force face à une « dynastie chancelante » (p. 352), accordent protection à leurs compatriotes venus chercher refuge auprès d'eux. Le bey doit donc s'entourer des enfants du pays et se résoudre à les promouvoir. Devient caduc l'un des fondements de l'identité des mamelouks : le brouillage des origines et la valorisation du lointain.

Un second changement a trait aux réformes administratives et militaires qui accentuent la territorialisation du pouvoir engagée dans les décennies précédentes. Ajouté au précédent, il accélère le comblement de la pyramide administrative par la province et l'association de sujets, notamment juifs, et d'agents libres non convertis à la mise en œuvre des réformes. « L'occidentalisation » du service et la « mameloukisation » des agents occidentaux participent conjointement d'une reformulation de la complexe équation entre service, autochtonie et extranéité. Alors que la figure du nouveau fonctionnaire s'impose, celle du mamelouk des anciens temps s'épanouit sous d'autres traits : en « homme de réformes » (p. 239). C'est encore une révision historiographique de plus qu'offre ce livre : la hiérarchie de la réforme, loin d'être subvertie par le pouvoir mamelouk, est « construite par affinité et proximité », travaillée par un « mouvement souterrain d'uniformisation » (p. 266), qui porte sur les grilles de traitement, la consolidation d'acquis matériels, et l'officialisation des rangs militaires et administratifs. Contrairement à la lecture de militaires et de consuls français des années 1860-1880, selon laquelle les dignitaires mamelouks, parce qu'extérieurs à la société de la province, seraient responsables de l'échec de la réforme constitutionnelle de 1861, prétendument étrangère aux structures du pays, l'auteur démontre que les membres des nouveaux conseils, au lieu de revendiquer des positions de « caste » ou d'enregistrer la volonté arbitraire du bey, contribuent à l'ouverture de débats d'intérêt général. Plus encore, si le

discours de la réforme réaffirme une primauté beylicale dans le protocole et les cérémonies, la loyauté des dignitaires se reporte du service du prince vers une entité abstraite (la patrie), à la faveur d'une superposition des échelles d'identification collective (famille, pays, Empire). Dans cet empilement, le langage de la parenté fictive, support d'un nouveau rapport de sujétion au bey que l'auteur repère dans les années 1830, est abandonné par une partie des mamelouks quelques décennies plus tard, au profit de la transmission héréditaire du statut, officiellement reconnue en 1860, mais aux effets limités : la plupart des descendants ne se hissent qu'à des positions subalternes, y compris ceux qui sont placés aux mains des meilleurs éducateurs et envoyés en Europe. Quant aux dernières générations du corps, alors qu'elles s'imposent dans les ministères, au Conseil suprême et dans les caïdats, elles sont à peine mentionnées par les résidents français après 1882.

L'historiographie a vu dans les mamelouks des décennies suivantes la personnification de l'oppression et de l'injustice. Cette légende noire, montre M. Oualdi, procède des enjeux et de l'interprétation de la révolte de 1864, le « printemps des bédouins » (p. 325). Si le corps sort renforcé de la répression organisée par le bey, marquant un coup d'arrêt à des réformes dont il était partie prenante, il est désormais vieillissant et réduit à quelques dizaines de membres. Il entre alors dans « un âge d'or paradoxal » (p. 376), en ce sens qu'une suprématie apparente au sein de l'appareil d'État coïncide avec son effacement progressif, au profit de profils plus recherchés d'autochtones sans appui. Les mamelouks ne parviennent plus à se penser selon une allégeance exclusive à un bey qui doute désormais de leur loyauté. Certes, d'autres horizons s'ouvrent : une protection consulaire, le retour vers ou la reprise de contact avec le pays d'origine, le départ pour Istanbul en quête d'un recours face à l'arbitraire beylical, la mise en valeur en Europe des compétences acquises à Tunis. Mais les bénéfices tirés d'une fuite ou d'une reconversion sont maigres. Alors que, dans une Méditerranée gagnée par la mondialisation des échanges, « le lointain se rapproche », les mamelouks incarnent des « élites bousculées » par le « resserrement du monde », plus tourné vers la promotion de l'autochtonie que la valorisation de l'extranéité (p. 378, 383). Ni tout à fait tunisiens, ni pleinement ottomans, ces « vieux serviteurs d'État » disparaissent dans l'oubli ou le rejet.

Esclaves et maîtres est un livre en tous points remarquable. Le travail d'archives est exemplaire : l'auteur met non seulement au jour des archives tunisiennes en nombre considérable, mais il en exploite aussi le contenu à la lumière de données prélevées dans des collections consulaires, militaires et scientifiques, certes plus classiques, dont il propose des traitements très originaux. Le livre témoigne d'une grande maîtrise méthodologique et d'une vive sensibilité aux sources dans les enquêtes quantitatives, dans les appréciations des dynamiques (évolution des rapports entre la milice turque et les mamelouks, orientalisation des aires de recrutement des captifs), ou dans les analyses symboliques fines des statuts et des conditions. Il réussit à disséquer les thèses les plus étayées comme les écrits les plus polémiques, révisant les uns à fleurets mouchetés et

reconfigurant les autres par des changements d'angle aigus et audacieux. S'il a plus le goût des démonstrations méthodiques qu'il n'est enclin aux propositions paradigmatiques, sa réflexion se réfère constamment à des questions générales d'importance. Qu'est-ce que servir l'État? Que signifie «se révolter contre»? Qu'est-ce qu'être d'ailleurs tout en étant d'ici?

UNE NOUVELLE HISTOIRE DU MAGHREB

À tous égards, *Esclaves et maîtres* est le livre sur l'histoire du Maghreb que l'on attendait. C'est une excellente nouvelle pour un domaine de recherche qui, il faut le reconnaître, compte peu d'études de qualité pour les XVII^e-XIX^e siècles. L'ouvrage privilégie certaines options méthodologiques et comparaisons au détriment d'autres ouvertures possibles : l'histoire sociale et culturelle qu'il propose emprunte peu à l'anthropologie politique ; le Maghreb contemporain qu'il donne à voir est plus ouvert aux comparaisons avec l'Afrique coloniale qu'avec le Proche-Orient des périodes médiévale et moderne ; l'Afrique du Nord qu'il décrit est plus tournée vers les rives septentrionales de la Méditerranée que vers le monde ottoman (dont l'historiographie est plus citée qu'elle n'est exploitée). Cependant, dans chaque cas, le premier terme qu'il explore offre des perspectives d'ouverture vers le second, que je voudrais maintenant évoquer.

Il faut commencer par souligner un problème terminologique et conceptuel qui engage des notions d'anthropologie politique, puisqu'il a trait à la comparaison entre parenté de sang et proximité de service. En plaçant ces deux thématiques au cœur de sa réflexion, M'hamed Oualdi inscrit dans un «langage inclusif» (p. 126) des termes dont l'inclusion conjointe n'est pas sans risque. Il parle par exemple de «parenté par l'intimité» (p. 120) ou «par la proximité» (p. 124), alors que la parenté renvoie communément, dans le vocabulaire de la discipline anthropologique, aux liens du sang, à moins qu'il ne s'agisse d'une «parenté fictive» (notion qu'il emploie également) ou d'une «pseudo-parenté» entre des individus apparentés (terme que, sauf erreur, il laisse de côté). Je crois qu'il faudrait choisir entre deux options. La première serait de faire l'économie de l'usage de «la conception large de la parenté» (p. 125) – il me semble que celle-ci ne saurait inclure autre chose que des apparentés, inclus par «apparemment» (notion employée p. 128 dans un sens matrimonial, alors qu'elle a normalement une signification politique, sans doute pour désigner l'affinité, ou la parenté créée par le mariage). Cette possibilité offrirait l'avantage de distinguer plus clairement lignage et patronage (notions moins employées, p. 125 par exemple). La seconde possibilité serait de traiter la notion de parenté dans un cadre dessiné par les travaux d'anthropologues (Ernest Gellner certes, dont les célèbres études sont exploitées, mais aussi Pierre Bonte ou Édouard Contes dont les réflexions ne sont pas mises à profit) qui ont forgé, à partir de l'observation des sociétés du Maghreb, des outils indispensables aux historiens de ces mêmes sociétés.

Ces travaux n'avaient pas encore paru quand des historiens médiévistes, en particulier Patricia Crone, Daniel Pipes ou David Ayalon, avaient déjà repéré, dans l'étude du Proche-Orient médiéval, un phénomène décrit sous l'appellation « mamlûk military-slave institution », ou « paradigme mamelouk ». Il s'agissait pour eux de caractériser des esclaves militaires enrôlés dans leur prime jeunesse et destinés à recevoir graduellement une formation technique. On comprend que M'hamed Oualdi ne tienne pas à inscrire les mamelouks dans la continuité de ces figures médiévales : non seulement le « paradigme mamelouk » a été révisé depuis (cf. les travaux d'Étienne de la Vaissière sur l'empire abbasside), mais M. Oualdi montre que les mamelouks du bey, pour une part recrutés à un âge mur, déjà formés et actifs hors des seules institutions militaires, étaient d'un type bien différent. Je crois tout de même qu'en dehors de la comparaison proposée par l'auteur avec l'Égypte du XVIII^e siècle, l'étude gagnerait à examiner d'autres expériences proche-orientales. Le rapprochement avec d'autres corps d'esclaves (tels les ghûlams samanides) permettrait de faire ressortir autant les spécificités des mamelouks du bey que leurs traits communs avec ce que le regretté Gilles Veinstein avait appelé les « esclaves gouvernementaux », ce qui me conduit à évoquer la question de « l'ottomanité » des serviteurs du bey.

M'hamed Oualdi veut « aller voir ailleurs » (p. 19), et il y réussit : le lecteur est conduit vers d'autres ports que la Goulette et d'autres cités princières que Tunis, au gré des parcours professionnels et géographiques des mamelouks « cosmopolites et apatrides » (p. 392). La démarche est novatrice : la plupart des spécialistes évoquent souvent les Ottomans du Maghreb sans imaginer qu'entre Tripoli et Constantine, ils puissent venir de Salonique, séjourner à Konya, ou se rendre à Bagdad. L'auteur sait qu'il lui faut faire un autre choix : non seulement les *maîtres* sont des hommes du sultan, mais des *esclaves* ont été formés à Istanbul, sinon recrutés dans des bassins exploités à partir de la capitale impériale, alors que d'autres y sont retournés chercher refuge ou faire carrière. Pourquoi dès lors ne pas souligner davantage les points de ressemblance avec une relation tissée entre un autre maître (le sultan) et d'autres serviteurs (les esclaves de la Porte) ? La désagrégation de la milice turque, la valorisation de la culture lettrée des serviteurs par le pouvoir, les séparations internes de l'univers domestique, les difficultés de la mise en œuvre d'un système de conscription, la constitution de grandes maisons de serviteurs sous la dépendance et l'influence du Palais, les mises en forme symboliques (notamment iconographiques), les déplacements du souverain dans la ville sont autant de points de comparaison fructueux entre Tunis et Istanbul.

On peut en ajouter deux autres. L'un vaut pour la première partie du livre : M'hamed Oualdi donne si précisément à voir les mamelouks du bey qu'on ne cesse de penser, à travers eux, à une figure majeure de la sociologie politique ottomane : les janissaires, si semblables du point de vue du brouillage de l'identité ethnique, de l'organisation du corps, du rôle et des pouvoirs des chefs de chambrée, du statut d'intermédiaires, de la proximité avec le souverain,

des limites imposées à leurs descendants, des difficultés de recrutement sous l'effet des évolutions géopolitiques, de la dissolution progressive d'un corps anachronique. Une autre ouverture possible porte sur la seconde partie de l'ouvrage : la compréhension de la « dynamique ottomane » (p. 243) identifiée dans la politique de réforme menée à Tunis gagnerait à être éclairée – sans qu'il soit question d'occulter les particularités de la principauté – à la lumière d'expériences menées dans les autres « provinces arabes ». On sent bien que l'auteur est parfaitement au fait des avancées historiographiques impériales, mais l'état du domaine (le vide qu'il a à combler sur la question centrale qu'il traite) autant que l'exercice de la thèse l'ont davantage conduit à écouter « l'accent de la province » qu'à décrypter les rythmes de son « impérialité », pour reprendre les distinctions proposées par Marc Aymes pour Chypre¹. Mais soyons honnêtes : les ottomanistes ayant concilié ces deux angles d'observation dans l'étude des provinces anatoliennes ou balkaniques se comptent sur les doigts d'une main.

Telle est la force des grands livres : offrir de nouvelles avancées historiographiques et en dessiner des pistes de recherches futures. Répétons-le : *Esclaves et maîtres* est le meilleur ouvrage d'histoire moderne et contemporaine du Maghreb paru ces dernières années.

Olivier BOUQUET
Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine
Université de Nice-Sophia Antipolis
 98, bd Édouard Herriot – BP 3209
 06204 Nice Cedex 3
 olivier.bouquet@gmail.com

1. Marc AYMES, « Un grand progrès – sur le papier ». *Histoire provinciale des réformes ottomanes à Chypre au XIX^e siècle*, Louvain, Peeters, 2010.